

Les spécialistes appellent à activer la médiation judiciaire

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4375 - Lundi 15 janvier 2018 - Prix : 10 DA

Aéroport de Constantine

Près de 3 200 comprimés psychotropes saisis chez une passagère

Les examens de fin de semestre ont eu lieu normalement

Hadjar désamorce la grogne à l'université

Reprise véritable ou frémissement trompeur ?

Par Mohamed Habili

La fin de 2017 et le début de 2018 correspondent à un moment où l'économie mondiale semble avoir retrouvé quelque chose de la vigueur qu'elle s'est mise à perdre en 2008, avec l'éclatement d'une crise à ce point grave qu'on n'a pas hésité à la comparer à celle des années 1930. Serait-ce enfin la reprise, la vraie, celle que le cours de cette année ne fera que confirmer, et qui comme telle va forcément s'étendre sur une période relativement longue? Si tel est le cas, une phase d'expansion s'amorce, se substituant à une phase de repli, une alternance qui a ponctué l'histoire du capitalisme. Pour nous autres Algériens, une croissance mondiale en hausse, c'est une demande en produits énergétiques accrue, ce qui a pour première traduction un baril de pétrole plus cher, et donc des revenus extérieurs plus consistants. Ceux-ci ne sont sans doute pas près de retrouver leur volume d'avant le renversement de tendance de 2014, mais du moins a-t-on bon espoir que les prix, qui ont commencé à se redresser au cours du quatrième trimestre de 2017, vont atteindre un niveau qui permette de juguler les déficits budgétaires, et par la même occasion l'érosion des réserves de change. L'indice le plus significatif à cet égard est la valeur du dinar, qui d'ailleurs a commencé à se rétablir sur le marché de change parallèle.

Suite en page 3

Après les heurts, de nouvelles mesures sociales

L'Etat tunisien cède à la pression de la rue

La Tunisie fête les sept ans de sa révolution sur fond de contestation



Communauté nationale à l'étranger

La création de micro-entreprises en Algérie facilitée pour les jeunes expatriés

Azzedine Mihoubi à Tizi Ouzou

Le tourisme culturel «passe par la promotion de nos trésors inestimables»

Pour éviter le divorce

Les spécialistes appellent à activer la médiation judiciaire

■ Les séparations définitives entre couples aboutissent souvent devant le juge. Il existe pourtant une solution amiable : la médiation judiciaire. Dans une médiation, ce sont les personnes en conflit qui ont les clés pour trouver une résolution, et non le juge qui tranche. C'est une vraie différence de philosophie.

Par Louiza Ait Ramdane

La médiation judiciaire offre aux couples en instance de divorce l'occasion de rechercher avec un juge un accord satisfaisant pour tous. Le rôle du médiateur judiciaire est de rétablir la communication entre les protagonistes et de créer un climat de confiance, propice à la recherche d'accords. Cette solution offre un temps d'écoute pendant lequel chacun exprime ses besoins, c'est un début de négociation. Le résultat en vaut la peine. La plupart des cas aboutissent à un accord amiable et contribuent à apaiser le conflit. De plus, comparée à une procédure judiciaire, la médiation représente un gain de temps et d'argent.

En tous cas, même si la médiation n'aboutit pas toujours à un accord, vous n'avez rien à perdre à essayer. Au contraire, vous aurez au moins renoué le dialogue, ce qu'un procès en justice ne permet pas souvent.

Voilà pourquoi l'Association nationale des médiateurs judiciaires algériens (ANMJA) insiste sur la nécessité d'activer le rôle de médiation judiciaire dans les conflits de couples pour éviter les divorces.

Le président de cette association, Ali Boukhelkhal, souligne qu'il est impératif d'activer le rôle de la médiation judiciaire pour contribuer à la préservation de la famille algérienne et de la société en général, ajoutant que le médiateur dispose de méthodes et de techniques pour empêcher le divorce ou le



Ph/D. R.

«khoulaa» qui intervient souvent pour des futilités. Lors d'une rencontre avec les médiateurs judiciaires agréés de la wilaya, organisée au siège de la cour de Tiaret, M. Boukhelkhal fait savoir que 60% des cas de divorce, dépassant 71 000 l'an dernier au niveau national, sont des cas de khoulaa. Il souligne également que la recrudescence du divorce et de l'expulsion arbitraire des travailleurs nécessite l'intervention des médiateurs judiciaires pour préserver la famille et les droits des travailleurs. «La médiation dans ces deux cas doit s'opérer avant toute procédure judiciaire pour aboutir à une solution à l'amiable», rappelle-t-il. Mieux encore, l'intervenant

affirme, à cet effet, que l'activation du rôle de la médiation judiciaire dans les conflits de la famille épargnera à l'Etat des charges sociales dont celle du logement et contribuera au rétablissement du dialogue entre les membres de la famille en conflit. Ali Boukhelkhal fait savoir que la médiation dans les affaires sociales concernant l'héritage, la pension alimentaire, la garde des enfants de parents divorcés et autres conflits familiaux dépasse celle dans les cas de divorce.

Il ajoute que la médiation peut contribuer à éviter le recours à l'arbitrage international dans les cas de l'emploi dans les sociétés étrangères, notant que l'ANMJA

œuvre pour d'autres acquis dont la médiation tribale.

Dans ce sens, il révèle que l'association est en phase d'élaboration de projets de loi pour les proposer au gouvernement. L'ANMJA a formé des médiateurs judiciaires dans le cadre du partenariat avec l'Union européenne. Il est attendu la formation de 300 médiateurs judiciaires en principes de base lors d'une session lancée en janvier en cours et une autre formation mixte comprenant les magistrats et les médiateurs à travers les portes ouvertes organisées au niveau des cours de justice du pays avec la contribution de la Commission française de réforme judiciaire.

Cette option est incluse pourtant dans le code de procédure civile. Qu'il s'agisse d'un divorce, d'un conflit commercial ou de travail, ou encore d'une querelle de voisinage, une médiation est proposée aux parties en présence. Pour autant qu'elles acceptent de s'asseoir autour d'une table, cela permet de suspendre le cours de la procédure. Le temps pour elles de trouver un terrain d'entente avec l'aide d'un médiateur, dont le rôle est de les accompagner dans ce processus. En principe, une telle démarche peut aboutir en quelques séances à un accord que le juge pourra ratifier, mettant fin au litige.

L. A. R.

Les examens de fin de semestre ont eu lieu normalement

Hadjar désamorce la grogne à l'université

Il faut croire que Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a réussi à désamorcer la grogne au sein des universités qui devaient entrer dans un mouvement de grève générale à l'appel du Cnes, puisqu'hier les portes des campus ont bel et bien été ouvertes et les étudiants ont continué à composer les différents examens du premier semestre. La grève annoncée par le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes), l'aile de Abdelhafid Milat, de l'Ugel (Union générale des étudiants libres), du Safap, de l'Unja (Union nationale de la jeunesse algérienne), pour hier 14 janvier n'a pas eu lieu. Ouvertes comme à l'accoutumée à huit heures du matin, les universités du pays ont fonctionné normalement. Les étudiants des différentes facultés ont rejoint leurs campus pour

poursuivre la série d'examens sanctionnant le premier semestre d'étude, entamée la semaine dernière. Ce qui pour eux «est un grand soulagement», ont-ils affirmé «après une véritable crainte de se voir retarder par le mouvement de grève illimitée annoncé qui appelait notamment au boycott des examens». A ce propos, jeudi dernier Tahar Hadjar, qualifiant la grève annoncée pour le 14 janvier d'«illégal» du fait que «les organisations qui en ont lancé l'appel ne sont pas agréées», avait réaffirmé que les portes du dialogue «restent ouvertes» aux partenaires sociaux, «à condition de respecter la loi». «Les portes du dialogue restent ouvertes aux étudiants et aux enseignants, qu'ils soient syndiqués ou non, pour examiner toutes les questions liées à l'université et trouver les solutions adéquates mais dans

un cadre légal, respectueux des législations en vigueur dans notre pays», a-t-il indiqué lors d'une rencontre avec les membres du nouveau bureau national de la Fédération nationale du personnel de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la culture, en présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelmajid Sidi Said. En effet, Hadjar avait affirmé que selon une décision de justice rendue publique mercredi dernier, le débrayage du 14 janvier auquel ont appelé les représentants des syndicats sus-cités est tout bonnement «illégal», «car ne remplissant pas les conditions légales». Ainsi, faisant allusion aux associations estudiantines d'obédience politique qui mènent des actions de subversion à l'intérieur des centres et

des cités universitaires, le ministre fustigera «certaines organisations qui prétendent représenter les enseignants ou les étudiants mais qui ne sont pas agréées». En outre, ne manquant pas de marquer les divisions régnant entre les deux signataires de cet appel à la grève, en l'occurrence le Cnes et l'Ugel, il soutiendra qu'aucune de ces ailes n'est légale, faisant que toutes les actions qu'elles entreprennent sont nulles. Mieux. Hadjar, relevant que le responsable de l'aile de l'Ugel qui a appelé à cette grève n'est plus étudiant, a promis des «mesures réglementaires» contre lui. Quant au deuxième signataire du dit appel au débrayage, le plus étudiant, a promis des «mesures réglementaires» contre lui. Quant au deuxième signataire du dit appel au débrayage, le plus étudiant, a promis des «mesures réglementaires» contre lui. Quant au deuxième signataire du dit appel au débrayage, le plus étudiant, a promis des «mesures réglementaires» contre lui.

presse tenue samedi dernier au sein de son ministère, avait menacé les syndicats d'aller en justice. Pour rappel, le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes), qui avait associé des syndicats de travailleurs et d'étudiants à mouvement de protestation, a durant le week-end annoncé l'annulation de sa grève prévue le 14 janvier. Expliquant cette annulation, le bureau national du Cnes évoque le verdict rendu par le tribunal administratif d'Alger sur «l'illégalité de cette grève». Ce qui conduira le Cnes à appeler les professeurs de l'enseignement supérieur à reprendre leurs postes le 14 janvier et ce, pour éviter tout affrontement au sein des universités, tenir des assemblées générales locales et à se concerter avec la base pour déterminer les actions à mener dans l'avenir.

Lynda Naili

Après les heurts, de nouvelles mesures sociales

L'Etat tunisien cède à la pression de la rue

■ Après plusieurs jours de manifestations, le gouvernement tunisien a cédé face à la pression de la rue. Il a annoncé des mesures en faveur des plus pauvres, et le président Béji Caïd Essebsi est sorti de son silence pour prendre acte du malaise social.



Par Meriem Benchaouia

La Tunisie a célébré, hier, le septième anniversaire de la chute de l'ancien dictateur Benali, sur fond de contestation sociale. Et les autorités tunisiennes, qui avaient jusqu'à maintenant fait la sourde oreille face aux revendications, semblent changer d'attitude. Après plusieurs jours de manifestations, le gouvernement tunisien a cédé face à la pression de la rue. Il a annoncé des mesures en faveur des plus pauvres, et le président Béji Caïd Essebsi est sorti de son silence pour prendre acte du malaise social. Il est question notamment d'augmenter les allocations sociales, d'un plan logement, d'une couverture maladie universelle ou encore d'un minimum retraite. Selon ce plan d'action, l'allocation sociale en faveur des familles nécessiteuses passe de 150 dinars (50 euros) à 180 et 210 dinars (60 et 70 euros) en fonction du nombre d'enfants, soit une augmentation d'au moins 20%, a indiqué à la presse le ministre des Affaires sociales, Mohamed Trabelsi. Selon une source gouvernementale, le plan prévoit également que l'Etat puisse se porter garant pour 500 000 familles aux revenus instables afin qu'elles puissent obtenir un prêt auprès de la banque pour se loger. Ce plan aide les familles nécessiteuses à «l'acquisition d'un logement adéquat», a assuré M. Trabelsi. Il «garantit une couverture médicale pour tous les Tunisiens sans exception», a-t-il également soutenu. La procédure «va toucher plus de 120 000 bénéficiaires (pour) un coût dépassant 20 millions de dinars (23,5 millions d'euros)», a-t-il souligné. Une source gouvernementale a précisé que ces mesures seraient

appliquées dès cette année. Depuis le 8 janvier, la Tunisie est en proie à une vigoureuse agitation ciblant l'augmentation du coût de la vie, conséquence d'une loi de finances ayant programmé une hausse de la fiscalité indirecte afin d'enrayer la dérive des déficits publics. Il a ensuite dégénéré en émeutes après la mort d'un homme durant une manifestation à Tebourba à l'ouest de Tunis. Durant les protestations, au total 803 personnes ont été arrêtées, a indiqué samedi le porte-parole du ministère de l'Intérieur Khelifa Chibani. Les 803 personnes arrêtées sont soupçonnées d'être impliquées dans des actes de violence, de vol et de pillage, selon le ministère de l'Intérieur. Quelque 97 membres des forces de l'ordre et de la Protection civile ont été au total blessés, a ajouté M. Chibani. En fin de

semaine, la violence qui avait émaillé certains attroupements nocturnes, à Tunis comme dans certaines localités de l'arrière-pays, a connu un net reflux. Mais la pression de la rue continuera néanmoins de se faire sentir, comme devrait l'illustrer dimanche les rassemblements auxquels se joindra l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), qui était jusqu'à présent restée en marge du mouvement

Dispositif sécuritaire renforcé hier à Tunis

Dans ce contexte tendu, un dispositif sécuritaire très important a été déployé hier pour l'anniversaire de la révolution sur l'avenue Habib Bourguiba, haut lieu du soulèvement qui provoqua la chute en 2011 de Zine el Abidine Ben Ali après 23 ans de règne sans partage. La révolu-

tion, point de départ du Printemps arabe, avait démarré par l'immolation par le feu le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid, une ville de l'arrière pays déshérité, du vendeur ambulancier Mohamed Bouazizi, excédé par la pauvreté et les humiliations policières. Un mouvement de protestation contre le chômage et la vie chère avait suivi, marqué par des émeutes. Sous la pression populaire, le président Ben Ali avait pris la fuite pour l'Arabie saoudite le 14 janvier 2011. Si la Tunisie est parvenue jusque-là à faire avancer sa transition démocratique, elle reste engluée dans la morosité économique et sociale.

Caïd Essebsi critique la presse étrangère pour avoir «amplifié» les faits

Le président tunisien Béji Caïd Essebsi a critiqué la presse étrangère pour avoir «amplifié» les faits et porté atteinte à l'image de la Tunisie lors de sa couverture des récents troubles sociaux dans son pays. «Il y a eu de l'exagération dans la presse étrangère» et «des choses ont été amplifiées», a-t-il déclaré à l'ouverture d'une réunion avec les parties signataires du «Document de Carthage» pour discuter des moyens de sortir de la crise après des troubles alimentés par des mesures d'austérité. M. Caïd Essebsi a également accusé des «sensibilités» tunisiennes d'utiliser la presse étrangère «en croyant qu'elle est un élément influent». «Il y a vraiment de l'amplification et de la propagande», a-t-il fustigé, qualifiant en revanche la couverture de la presse tunisienne d'«équilibrée» et «juste». M. B./agences

Bouteflika réitère à Caïd Essebsi sa détermination à promouvoir le partenariat stratégique

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue tunisien, Béji Caïd Essebsi, à l'occasion de la célébration de son pays du 7^e anniversaire de la révolution du 14 janvier, exprimant sa détermination à œuvrer ensemble pour la promotion de la coopération bilatérale «aux plus hauts niveaux et à atteindre le partenariat stratégique escompté». «Il m'est particulièrement agréable au moment où le peuple tunisien frère célèbre le 7^e anniversaire de la révolution du 14 janvier de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs, priant Dieu Le Tout-Puissant de vous accorder santé et bonheur et à votre peuple davantage de progrès et de prospérité et de stabilité», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je saisis cette heureuse occasion pour vous réitérer notre ferme détermination à consolider les relations d'amitié et de solidarité entre les deux peuples frères, à œuvrer ensemble pour la promotion des relations de coopération entre les deux pays aux plus hauts niveaux et à atteindre le partenariat stratégique escompté au service des peuples de la région entière», conclut le chef de l'Etat.

R.N.

LA QUESTION DU JOUR

Reprise véritable ou frémissement trompeur ?

Suite de la page une

Cette relance mondiale semble d'autant plus certaine et durable que ce sont les grandes économies émergentes qui en sont la locomotive, en premier lieu celles de la Chine et de l'Inde, qui à aucun moment depuis 2008 n'ont connu de récession, mais tout au plus un recul de leur croissance. Elle serait plus douteuse si son épicerie se situait en Occident, où les mesures financières d'exception mises en œuvre pour remédier à la déflation n'ont toujours pas été levées. Ce n'est qu'aux Etats-Unis que vers la fin de l'année passée il a été mis fin au financement non conventionnel de l'économie, et où la cible des 2% d'inflation a été atteinte, et même légèrement dépassée. Il y a bien eu la Grande-Bretagne où le taux d'inflation a été plus élevé encore, mais où ce résultat n'est pas dû à une meilleure performance de l'économie dans son ensemble, mais à la dévalorisation de la monnaie du pays pour cause de Brexit. Partout ailleurs la croissance est restée atone. Ce qui prouve bien que ce n'est pas dans ces grandes économies qu'il faut chercher les forces ayant permis à la croissance mondiale de l'année dernière de reprendre des couleurs, ni les raisons d'espérer pour l'avenir. Cela fait déjà quelque temps, certes, que le moteur de l'économie est passé de l'ouest à l'est, mais ce qui importe pour le moment est de savoir si le bon chiffre de la croissance de cette année est annonciateur d'une phase d'expansion durable, ou s'il est un frémissement sans lendemain. Les Etats-Unis ont annoncé la fin de la crise commencée en 2007 dès 2012. Ce n'est pourtant que tout récemment que leur banque centrale, la Fed, a arrêté son plan de stimulation, qui lui a fait quadrupler son bilan. Elle devrait commencer dès 2018 à revendre les actifs qu'elle achète depuis maintenant près d'une décennie dans sa guerre contre la menace de déflation. Mais ses dirigeants restent si peu sûrs que la crise est effectivement dépassée, qu'elle appartient au passé, qu'ils n'excluent pas de devoir renouer avec la même politique d'argent facile si jamais cela tourne mal, en dépit de tout.

M. H.

Communauté nationale à l'étranger

La création de micro-entreprises en Algérie facilitée pour les jeunes expatriés

■ Il s'agit de faire bénéficier les jeunes de la communauté nationale à l'étranger des mécanismes mis en place pour promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat par la création de micro-entreprises et les faire participer activement à l'essor économique et social du pays.

Par Fatah B.

Les jeunes issus de la communauté nationale établie à l'étranger pourront désormais créer des micro-entreprises en Algérie en bénéficiant des dispositifs d'appui à la création d'activité, dans le cadre des mesures prises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à inciter les membres de la communauté à participer au développement de l'économie nationale. Parmi les mesures prises par le président de la République en faveur de la communauté nationale à l'étranger, figure celle qui permet aux jeunes de cette communauté de pouvoir bénéficier des dispositifs d'appui à la création de micro-entreprises en Algérie dans de nombreux secteurs. Dans ce cadre, le programme du président de la République «accorde un intérêt particulier à la communauté nationale à l'étranger et à sa participation active dans tous les secteurs de l'économie nationale», note un document établi par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et dont l'APS a obtenu une copie. «Cet intérêt a été réaffirmé par le Premier ministre lors de sa rencontre, le 7 décembre 2017 à



Paris, avec les membres de la communauté nationale, à l'occasion de sa visite officielle en France», rappelle la même source. Il s'agit de faire bénéficier les jeunes de la communauté nationale à l'étranger des mécanismes mis en place pour promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat par la création de micro-

entreprises et les faire participer activement à l'essor économique et social du pays. A ce titre, des mesures de facilitation et d'incitation ont été prises à l'effet d'encourager les ressortissants algériens à l'étranger, notamment les jeunes, à venir investir dans leur pays et mettre leur savoir-faire et leurs compétences au service de

leur patrie. A cet effet, des critères d'éligibilité aux dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale des assurances-chômage (Cnac), la structure de financement, les délais de remboursement et le processus de validation des dossiers ont été définis par le ministè-

re du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ajoute le document. En plus de leur participation au montage financier du projet à travers l'octroi d'un prêt non rémunéré, ces deux organismes (Ansej et Cnac) assurent également un accompagnement aux promoteurs tout au long du processus de création de la micro-entreprise et lors de la phase d'exploitation avec des avantages fiscaux et parafiscaux accordés aux bénéficiaires de ces dispositifs. A partir de l'année 2018, l'Ansej et la Cnac développeront un service électronique qui donnera aux jeunes porteurs de projets la possibilité d'une inscription en ligne leur permettant de suivre l'évolution de leur dossier. Par ailleurs, un portail sur le site du ministère du Travail est en préparation et sera exclusivement destiné à informer la communauté nationale à l'étranger de toutes les opportunités et de tous les avantages d'investissement existants. De plus, l'Ansej et la Cnac organiseront, durant la période estivale, des journées portes ouvertes à l'intention des jeunes compatriotes en vacances au pays, au cours desquelles toutes les informations nécessaires leur seront fournies.

F. B./APS

Adrar/Gourara

«Agham N'Tini», un monument-témoin de la filière dattière

Le vieux ksar «Agham N'Tini», kasr des dattes en amazighe Zénète, situé dans la région du Gourara à Timimoune (220 km d'Adrar), témoigne de l'ingéniosité des anciens habitants de la région et leur grande culture de l'exploitation, cueillette et stockage des dattes récoltées dans les palmeraies. «Ce patrimoine matériel ancestral, dont l'édification remonte à des siècles, puise son originalité socioculturelle de son cachet architectural et urbanistique fondé sur des matériaux de construction locaux, reflétant le génie architectural et de

conception de la population locale», a expliqué Cheikh Brahim Kali, nonagénaire du vieux kasr de Kali. Ces produits et matériaux constituent des facteurs à même de protéger le

Ksar et ses composantes des rudes conditions climatiques marquant la région, dont le vent, les averses, l'humidité et les grandes chaleurs, faisant de lui un lieu idéal pour emmagasiner les dattes dans des conditions appropriées. Le terrain ayant servi d'assiette à ce legs séculaire a été savamment délimité par le population Zénète du

Gourara, loin du couloir d'ensablement, bien qu'entouré de dunes de sables, traduisant leurs génie et savoir pour «dompter» les rudes conditions naturelles et climatiques, a indiqué Cheikh Brahim Kali, ancien artisan versé dans la vannerie.

Agham N'Tini, lieu de foisonnement des activités phœnicicoles

Érigé au milieu des vastes palmeraies verdoyantes de la région, «Agham N'Tini» est devenu par le foisonnement des acti-

vités phœnicicoles, un repère où se côtoyaient les phœniciculteurs en quête de production qualitative et quantitative, et également un legs culturel immortalisant les actions sociales et collectives.

Dédié au dépôt des récoltes dattières, ce vieux ksar a été conçu en fonction des activités commerciales regroupant des chambres de stockage du produit pour une meilleure protection contre les aléas naturels, entourant une grande chambre spéciale servant de point d'ensilage des dattes destinées aux

dons faits par ses fellahs en signe de solidarité et d'entraide avec les familles défavorisées. Ces actions, reflétant les valeurs et traditions ancestrales, constituent un des volets de la consécration de la solidarité et de la cohésion sociale parmi la population locale qui, en dépit du développement des voies et méthodes de conservation des dattes, s'efforce à perpétuer ce procédé séculaire culturel en signe de préservation d'un riche patrimoine et d'attachement aux us et valeurs anciennes.

Ali T.

Elaboration d'une loi d'entente nationale

Le MAE malien salue la disponibilité de l'Algérie à aider son pays

Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tieman Hubert Coulibaly, a salué, hier à Alger, la disponibilité de l'Algérie à aider son pays en vue d'aboutir à une loi d'entente nationale, en s'inspirant de la réconciliation nationale algérienne. «C'est une nécessité pour que nous ayons une charte sur l'entente nationale. Bien entendu, l'Algérie a annoncé qu'elle était disposée et disponible à participer à tout travail de conception et de réflexion pou-

vant aider le Mali, très rapidement, à concrétiser cette volonté présidentielle en vue d'élaborer une loi d'entente nationale», a déclaré M. Coulibaly au terme de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Il a souligné que le président malien avait cité le cas de l'Algérie en matière de réconciliation nationale, notamment la loi sur la concorde civile et le tout le processus qui a été conduit en Algérie, «présentée aujourd'hui comme l'un des pays les plus

sûrs du monde». Pour lui, le maintien de l'unité et de la cohésion nationales et la préservation de l'intégrité du territoire au Mali «nécessitent une entente entre les communautés qui habitent le même espace». Le chef de la diplomatie malienne a relevé, par ailleurs, avoir évoqué avec M. Messahel les questions de sécurité dans la sous-région, les avancées pour la mise en œuvre de l'accord de paix intermalien signé en 2015, ainsi que les perspectives de la coopération économique entre les deux

pays. De son côté, M. Messahel a indiqué avoir évoqué les relations «fortes et historiques» entre l'Algérie et le Mali, relevant l'existence d'une «concertation permanente» pour renforcer cette relation. Il a indiqué avoir eu également un échange de vues sur l'évolution enregistrée dans la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali, né du processus d'Alger. Evoquant la coopération dans le domaine économique, M. Messahel a relevé la participation de l'Algérie en tant qu'invité d'hon-

neur à la 12^e édition de la Foire internationale de Bamako qui se tient du 13 au 29 janvier 2018, ce qui traduit, a-t-il souligné, «un signal très fort et une volonté partagée de travailler ensemble». La situation sécuritaire dans la sous-région, notamment la lutte contre le terrorisme, la criminalité et la migration clandestine, ont été également évoqués, a-t-il dit, soulignant la nécessité de «coordonner les efforts et d'être vigilants pour y faire face».

Amel Y.

Commission mixte algéro-jordanienne

Définir les domaines de partenariat et d'investissement sur des bases solides

P.H.D. R.



■ La 8^e Commission mixte algéro-jordanienne, prévue du 15 au 17 janvier en cours, se tiendra dans un contexte marqué par une forte volonté politique de hisser les relations bilatérales sur les plans économique et commercial, au mieux des intérêts des deux pays.

Par Mehdi F.

Cette réunion offrira aux entreprises des deux pays l'opportunité de définir les domaines de partenariat industriel et d'investissement commun et d'examiner les possibilités d'exportation de produits algériens vers le marché jordanien et ceux du Moyen-Orient, estime la Chambre algérienne de com-

merce et d'industrie (Caci). La Caci a annoncé la tenue d'un forum économique algéro-jordanien en marge de la 8^e Commission mixte, relancée après une suspension de 11 années, à la faveur de la visite effectuée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, à Amman en août dernier. Les relations commerciales et économiques entre l'Algérie et la Jordanie ont connu quelques problèmes, soulevés lors de précédentes rencontres, et qui ont impacté les échanges entre les deux pays. Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Mohamed Laïd Benamor, avait souligné, lors du colloque des hommes d'affaires algéro-jordanien, tenu en septembre dernier à Amman, la disposition de l'Algérie à asseoir de véritables bases de partenariat économique et commercial avec la Jordanie, dans le cadre d'une approche gagnant-gagnant, ajoutant que l'investissement ne pouvait être unilatéral. La Caci ambitionne d'intensifier et de développer les échanges économiques, a-t-il indiqué, affirmant que l'Algérie insiste pour que

tous les projets de partenariat soient mutuellement bénéfiques.

La Jordanie pour la réactivation de l'accord d'échange commercial avec l'Algérie

Ces dernières années, de plus en plus de responsables, d'hommes d'affaires et d'industriels jordaniens appellent à la nécessaire «réactivation» de l'accord de libre-échange avec l'Algérie à l'effet de promouvoir et dynamiser les échanges commerciaux entre les deux pays et élaborer des projets communs qui servent les intérêts des deux peuples.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Formation jordanien, Yaarab Elqodaat, qui présidera la délégation de son pays aux travaux de la Commission mixte avait mis en avant, lors de la réunion des hommes d'affaires algériens et jordaniens en septembre dernier, la volonté des autorités jordaniennes à aller de l'avant vers le renforcement de la coopération avec l'Algérie, soulignant l'importance de définir les opportunités susceptibles d'un véritable

partenariat entre les hommes d'affaires. «La Jordanie affiche une forte volonté d'instaurer un partenariat économique avec l'Algérie à la faveur des accords bilatéraux», a-t-il indiqué, exprimant la disposition de son pays à pallier les obstacles qui entravent les investisseurs algériens. De son côté, le président de la Chambre d'industrie d'Amman, Ziyad Al Homsy, a indiqué que la Jordanie «ambitionne de renforcer ses relations commerciales et économiques avec l'Algérie», souhaitant que le gouvernement algérien accorde au Royaume de Jordanie un statut privilégié facilitant l'accès des exportations jordaniennes, à l'image de l'accord signé entre l'Algérie et la Tunisie.

M. Al Homsy a rappelé que la Chambre d'industrie d'Amman examine actuellement l'ouverture d'un bureau commercial à Alger en vue de renforcer les relations commerciales, industrielles et d'investissement entre les deux pays, ce qui se répercutera positivement sur le volume de leurs échanges commerciaux qui sont, a-t-il dit, en-deçà des aspirations et dénominateurs communs.

De leur côté, les autorités algériennes affirment que «la priorité pour l'Algérie est de protéger son économie, en augmentant et en diversifiant les exportations hors hydrocarbures», ajoutant que l'appel de la Jordanie émane de son besoin de nouveaux marchés prometteurs après avoir perdu des marchés des pays du voisinage suite aux crises prévalant en Syrie et en Irak.

De nombreux responsables ont souligné que l'Algérie «est disposée à coopérer avec tous les pays, notamment les pays arabes dans un cadre juridique clair qui préserve les intérêts de toutes les parties».

40 projets jordaniens en Algérie entre 2002 et 2017

Une quarantaine de projets jordaniens d'investissement ont été enregistrés auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) entre 2002 et 2017. L'industrie vient en tête en matière des investissements jordaniens en Algérie avec 31 projets, soit un taux de 78% du nombre global des projets. Le secteur du tourisme et des services détient une bonne part des investissements jordaniens en Algérie, a indiqué l'Andi.

Les chiffres avancés par le Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS) relevant des Douanes algériennes montrent que la balance commerciale a été, pour la première fois, en 2017 en faveur de l'Algérie avec plus de 100 millions de dollars contre plus de 75 millions de dollars d'importations. Les autorités jordaniennes indiquent que leurs exportations vers l'Algérie durant les dix derniers mois de 2017 ont reculé de 22,5%, soit près de 56 millions de DA (79 millions de dollars).

M. F.

Foire internationale de Bamako

Benmeradi à la tête d'une délégation regroupant 89 opérateurs économiques

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a effectué une visite de travail à Bamako (Mali), à la tête d'une délégation officielle et 89 opérateurs économiques pour participer à la Foire internationale de Bamako qui se déroule du 13 au 29 du mois en cours, a indiqué un communiqué du ministère. L'Algérie est invitée d'honneur à cette manifestation économique, inaugurée par le président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, a souligné la même source. A son arrivée, M. Benmeradi a été reçu en audience par son homologue malien où l'occasion a été donnée aux deux parties de débattre des relations économiques et commerciales et «les voies et moyens pour densifier les échanges commerciaux», a précisé le docu-

ment. A cet effet, M. Benmeradi a insisté sur «la nécessité de relever le niveau actuel des relations économiques à la hauteur des relations politiques». Par la suite, le ministre et sa délégation ont été invités à assister à l'ouverture des travaux de l'assemblée générale des Chambres de commerce et d'industrie de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO) qui représente un marché de 300 millions de consommateurs. Dans l'après-midi, M. Benmeradi, accompagné par son homologue malien, a été reçu en audience par le Premier ministre malien, Soumeylou Boubeye Maïga, ainsi que par le ministre des Affaires étrangères du Mali, Tiéman Hubert Coulibaly. Durant ces rencontres, M. Benmeradi, faisant référence à la qualité des relations politiques et historiques

qui unissent les deux pays, a fait part aux autorités maliennes de «la ferme» volonté de l'Algérie d'«intensifier et de renforcer» les relations commerciales et économiques qui demeurent le socle de tout développement et de la

prospérité des populations des deux pays. En fin d'après-midi, le ministre a été reçu par le président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, où il a fait part d'un message d'amitié du président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, et a évoqué «l'excellence» des relations algéro-maliennes, en rappelant «l'engagement de l'Algérie à renforcer cette relation», a conclu le communiqué.

Anissa /APS

Commerce

Hausse des échanges commerciaux entre la Russie et la Chine

LES ÉCHANGES commerciaux entre la Russie et la Chine ont augmenté en 2017 de 20,8% par rapport à l'année dernière, selon les données de la principale administration douanière de la Chine, rapportées par la presse russe. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 84 milliards de dollars en 2017, une embellie de 20,8% par rapport à 2016, indiquent les statistiques de la Direction générale des douanes chinoise. Les exportations chinoises vers la Russie ont augmenté de 14,8% pour atteindre 42,9 milliards de dollars, tandis que les importations en provenance de Russie ont augmenté de 27,7% pour atteindre 41,2 milliards de dollars. La Chine est le plus grand partenaire commercial extérieur de la Russie. L'année 2017 a connu ainsi une envolée dans les chiffres concernant le commerce russo-chinois. En 2016, le volume entre la Russie et la Chine a augmenté de 2,2% par rapport en 2015 pour se chiffrer à 69,525 milliards de dollars. D'après les données de la douane chinoise, les exportations chinoises vers la Russie ont augmenté de 7,3% à 37,297 milliards de dollars, mais les importations russes ont baissé de 3,1% à 32,228 milliards de dollars.

R. E.

Tlemcen

Attribution de 1 400 logements sociaux fin mars à Chetouane

■ Pas moins de 1 400 logements sociaux seront attribués à fin mars prochain au niveau de la commune de Chetouane, a-t-on appris du wali de Tlemcen.

Par Lyes B.

En visite de travail dans cette collectivité locale chef-lieu de daïra, Ali Benyaïche a annoncé que 1 400 logements sociaux seront attribués avant la fin du premier trimestre de l'année en cours, s'adressant à une citoyenne qui ne pouvait faire face aux besoins d'un habitat rural dans la localité d'El M'çalla où un lotissement d'habitat rural groupé de 250 aides est en cours de réalisation, d'où la possibilité pour cette dernière de changer cette attribution en logement social. Le wali a instruit les responsables locaux pour le lancement des travaux d'assainissement et d'AEP. Ces mêmes travaux vont être lancés au niveau de la localité de Bayada, où un plan d'aménagement prendra en charge 400 lots de terrain pour des habitations rurales qui bénéficieront, également, d'électricité et d'ouverture de voies. Le responsable de l'exécutif a entamé sa tournée au village séculaire d'Ain El Houtz, où il a visité le mausolée du saint-patron Sidi Slimane Ben Ali, qui bénéficiera de travaux d'aménagement pour sa réhabilitation. Sur place, des citoyens ont fait part de leurs préoccupations au wali, notamment l'état des routes, l'éclairage public et l'ouverture d'un nouvel accès menant vers Hennaya pour désengorger le village. Tout en rassurant les habitants de la prise en charge de ces pro-



PH. > D. R.

blèmes, Ali Benyaïche a instruit le chef de daïra et le président d'APC pour le lancement de travaux de bitumage des routes du village pour lesquels une enveloppe de 40 millions de dinars a été allouée. Ce village a également bénéficié d'une maison de jeunes qui sera inaugurée le 18 février prochain et d'un nouveau terrain de football gazonné artificiellement mitoyen, a également annoncé le wali, exhortant le P/APC de Chetouane à plus d'ef-

forts pour l'entretien de l'environnement d'Ain El Houtz, notamment pour l'enlèvement des déchets ménagers. Le Centre national de formation administrative des collectivités locales, inspecté à cette occasion, sera inauguré prochainement, a indiqué le responsable de l'exécutif, instruisant le directeur de l'urbanisme pour le lancement de travaux d'aménagement extérieur de cet établissement doté de 1 000 lits, qui s'étend sur cinq hec-

tares. Outre les chantiers du nouveau siège de daïra et celui de la sûreté urbaine, le wali a inspecté les projets du centre anticancereux, 1 000 places pédagogiques pour le département d'architecture, 2 000 autres places pour les écoles préparatoires de l'université de Tlemcen, la nouvelle faculté de médecine et les bureaux de poste et de Sonelgaz à Chetouane.

L. B./APS

Après l'augmentation du tarif des taxis
De longues files dans les stations du tramway de Sidi Bel-Abbès

LES DIFFÉRENTES stations du tramway de Sidi Bel-Abbès enregistrent de longues files d'attente des passagers ce week-end après l'entrée en vigueur de la nouvelle tarification du transport par taxi, a-t-on constaté. Les passagers ont préféré se déplacer en tramway après la hausse de la tarification des taxis au centre-ville de Sidi Bel-Abbès à 90 DA, jugée chère par la plupart des passagers. Farid, enseignant en primaire a estimé que les nouveaux tarifs de transport par taxi sont très élevés pour un travailleur qui se déplace tous les jours pour aller à son travail. «Nous nous attendons à ce que les tarifs augmentent après la hausse du prix du carburant, mais cette hausse n'est pas à la portée du simple citoyen», a-t-il déclaré. Une citoyenne, Fatima, trouve que le tramway est aujourd'hui le moyen le mieux indiqué pour les habitants de la ville de Sidi Bel-Abbès à la lumière du prix élevé du transport par taxi et même en commun, soulignant que le tramway est un acquis précieux assurant le transport à moindre coût et en un temps plus court. Des chauffeurs de taxi rencontrés ont exprimé à l'APS leur désapprobation quant à la nouvelle tarification décidée par la direction des transports en consultation avec les syndicats, trouvant qu'elle est très élevée et qu'elle porte préjudice à leur activité qui a déjà régressé avec la mise en service du tramway. Amar, chauffeur de taxi depuis plus de 15 ans, a rappelé que le tarif qui était accessible à tout le monde. Une augmentation de 10% pour le transport par bus et de 13% par taxi est entrée en application le 10 janvier. Face à cette situation, des taxis à Sidi Bel-Abbès interpellent les services concernés à reconsidérer ces nouveaux tarifs pour le transport en taxi en prenant en considération le pouvoir d'achat des citoyens, de crainte pour leur activité qui régresse devant la forte concurrence imposée par le tramway.

R.R.

Boumerdès

Les habitants du village de Tiza célèbrent Yennayer avec plus de 5 000 visiteurs

Les habitants du village de Tiza de la localité d'Ammal (sud de Boumerdès) ont célébré le nouvel an Amazigh (Yennayer 2968) dans la joie et la liesse aux côtés de plus de 5 000 visiteurs, qui ont fait le déplacement depuis plusieurs régions du pays pour prendre part aux festivités. En dépit du froid glacial régnant dans ce village de montagne, les jeunes de l'association culturelle «Thafathe», initiatrice de cette 4^e édition, n'ont pas ménagé d'efforts pour venir très tôt dans la matinée accueillir leurs nombreux invités, à l'entrée du village, mitoyenne à la RN 5 (sud du chef-lieu de Boumerdès), menant vers Bouira. Les festivités ont été inaugurées par des expositions multiples, abritées par les ruelles principales du village et mettant en exergue différents produits du terroir local (olives, huile d'olive, miel et dérivés, figues séchées...) exposés à la vente à des prix abordables, a constaté l'APS. Des expositions axées sur le patrimoine amazigh (poterie, habits traditionnels et bijoux) ont également agrémenté les places principales du village aux fresques murales ornées de mille couleurs chatoyantes, au moment où un défilé d'habits traditionnels amazighs a sillonné ses ruelles. Parallèlement, des stands d'exposition ont été dédiés à la gastronomie populaire locale, outre des toiles de peinture mettant en exergue des scènes de la vie rurale

ainsi que des us et coutumes de la région en général. Suite à quoi fut donné le coup de starter d'un cross country, couru à travers le village Tiza, sur une distance allant de 1 500 à 3 000 mètres. Issus de nombreuses wilayas, les participants à cette course ont été repartis en quatre catégories d'âge (10-18ans, 19-33ans, 34-45 ans et les + de 46 ans). L'événement a également donné lieu à l'organisation d'autres exhibitions sportives en arts martiaux notamment, lesquelles ont été animées par les jeunes catégories. Des journalistes et personnalités artistiques et culturelles locales ont été aussi honorés à l'occasion, en plus de l'animation de conférences et tables rondes sur l'histoire de Yennayer et la place de la langue amazighe dans la Constitution algérienne. Les invités et visiteurs de Tiza ont, ensuite, eu droit à une randonnée touristique dans les monts «Djerah», donnant vue sur le village Tiza, au titre de la promotion du tourisme de montagne. La célébration de Yennayer est une opportunité pour l'association «Thafathe» et à travers elle toute la population de Tiza de faire revivre et perpétuer de nombreuses coutumes et traditions ancestrales reflétant certaines valeurs sociales, sauvegardées à ce jour, telle que la solidarité, ont souligné nombre de villageois rencontrés sur place. Il faut aussi savoir que les préparatifs pour cette journée, célébrée annuellement

l'initiative de l'association «Thafath», se sont fait avec la contribution de tous les habitants du village, ont-ils ajouté. «Dans le passé, les femmes mettaient un point d'honneur à nettoyer toute la maisonnée et à la repeindre pour accueillir Yennayer, mais cette bonne tradition tend à disparaître ces dernières années», ont déploré certains, se félicitant néanmoins du travail de l'association «Thafathe» pour sa renaissance en mettant à contribution jeunes et vieux en vue de repeindre les façades externes des foyers du village. Mais d'autres traditions propres à Yennayer subsistent à nos jours, au grand bonheur des vieux du village, dont la cuisson des glands ou encore la préparation du «Cherchem» un plat traditionnel à base de blé, orge et de légumes secs, cuits ensemble avec de l'eau et du sel jusqu'à dissolution et présenté sous forme de soupe. L'association «Thafathe» œuvre principalement, selon son président, Mokhtar Bouledjnat, pour perpétuer les valeurs de solidarité et de cohésion sociale, reflétant l'esprit de Yennayer, lesquelles sont particulièrement représentées dans la tradition de «Laouziaa» ou «Nefka», qui consiste à immoler deux veaux en vue de leur distribution au profit de toutes les familles du village, outre d'autres us et coutumes ancrés à ce jour dans la société amazighe.

Hocine A.



Sahara occidental

Si Affif réitère la position constante de l'Algérie en faveur de la cause sahraouie

■ Le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'étranger à l'Assemblée populaire nationale, Abdelhamid Si Affif, qui conduit une délégation parlementaire aux camps des réfugiés sahraouis, a réitéré la position constante de l'Algérie «en faveur du droit des Sahraouis à l'indépendance et à l'autodétermination», indique un communiqué de l'Assemblée.



Par Amel N.

Conduisant la délégation parlementaire, qui poursuit pour la deuxième journée sa visite aux camps des réfugiés sahraouis où elle a pris part à la réunion de la Coordination européenne du soutien au peuple sahraoui (Eucoco) que préside Pierre Galand, Abdelhamid Si Affif a présenté une série de propositions visant à renforcer l'action de solidarité internationale avec le peuple sahraoui, tout en réitérant «la position constante de l'Algérie en faveur du droit des Sahraouis à l'indépendance et à l'autodétermination», précise la même source. Evoquant la pro-

position présentée au nom de la délégation algérienne avec Jean-Paul Lecoq lors de la dernière conférence de Paris pour «la création d'un groupe parlementaire international pour le soutien de la question sahraouie», il a mis en avant l'importance que revêt la dimension parlementaire dans l'action de solidarité avec le peuple sahraoui. Il a, dans ce sens, mis l'accent sur la nécessité d'une présence parlementaire en faveur de la question sahraouie en Afrique, en Europe, en Amérique latine et dans les quatre coins du monde. La majorité des intervenants ont salué les propositions de la conférence de Paris, notamment la proposition de Si Affif et de Jean-Paul

Lecoq. Au siège de l'Association des familles des détenus et disparus sahraouis, la délégation parlementaire a écouté un exposé sur les souffrances des Sahraouis notamment dans les régions occupées, les incarcérations, les tortures et les disparitions forcées, outre des témoignages vivants d'anciens détenus dans les geôles de l'occupation marocaine. A cet effet, M. Si Affif a mis l'accent sur l'impératif de défendre le dossier des droits de l'Homme, des détenus et des disparus sahraouis, indiquant que ces dossiers seront à la tête des priorités du groupe parlementaire international de solidarité avec le peuple sahraoui. La cause sahraouie a réalisé des

acquis importants en 2017, notamment avec la décision de la Cour de justice européenne sur l'invalidité de l'accord de libre échange avec le Maroc et la participation de la RASD, en tant qu'Etat fondateur de l'UA, au sommet UA-UE, qui constitue «un acquis historique pour la cause sahraouie», a-t-il estimé. Soulignant que la prochaine étape verra «une action solidaire plus organisée et plus intégrée avec le peuple sahraoui», il a affirmé que le rôle des parlementaires sera «fort et notable», tant dans leurs pays que dans les fora internationaux. La délégation parlementaire s'est rendue ensuite au siège de l'Union nationale des femmes sahraouies dont la secrétaire générale de l'Union a évoqué les sacrifices de la femme sahraouie et les acquis qu'elle a réalisés, soulignant que la femme sahraouie est engagée dans le combat de son émancipation et de la libération de son pays. Dans ce contexte, les membres du bureau exécutif ont dénoncé la non participation de la femme sahraouie aux réunions des instances onusiennes, ainsi que la situation de la femme sahraouie dans les territoires occupés, appelant les parties solidaires à mettre la lumière sur cette souffrance et à intensifier les visites dans ces régions. La délégation parlementaire algérienne participe à la session du bureau exécutif du mouvement de solidarité internationale avec le peuple sahraoui, les 11 et 13 janvier en cours. Cette rencontre intervient en exécution des recommandations de la 42^e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) tenue en France en octobre dernier, à laquelle ont participé près de 300 militants pour l'indépendance du Sahara occidental repré-

sentant les cinq continents, à l'image de l'Algérie, l'Espagne, l'Afrique du Sud, la Suède, la Mauritanie et le Venezuela, outre les organisations nationales et internationales.

A. N./APS

Mauritanie Il n'y a toujours pas de journaux dans les kiosques du pays

Il n'y a toujours pas de presse dans les kiosques mauritaniens. L'imprimerie nationale souffre d'une pénurie de papier. En conséquence, aucun journal privé n'a pu être imprimé depuis près d'un mois. Au début de l'année, c'est la presse gouvernementale qui a été touchée. Et il règne en Mauritanie un silence médiatique qui inquiète puisque de nombreuses chaînes TV restent également muettes. «C'est la crise la plus grave que nous vivons depuis trente ans», s'est désolé au téléphone Mamadou Sy, président du comité de suivi de la presse mauritanienne. «Malgré les saisies, les arrestations de journalistes, les journaux ont toujours paru», a-t-il conclu. A l'origine du problème, une crise financière au sein de l'imprimerie nationale qui n'aurait plus les moyens d'importer du papier. Une situation bien commode pour les autorités, selon Moussa Samba Sy, président du Regroupement de la presse mauritanienne, qui interprète cette pénurie comme une manière supplémentaire de mettre des bâtons dans les roues à la presse. L'année dernière, le gouvernement a interdit aux institutions publiques de contracter de la publicité dans les médias privés. Les journaux ont ainsi perdu leur principal annonceur. «Cette pénurie de papier provoque un manque à gagner colossal, nous a confié Moussa Samba Sy. L'imprimerie nationale dépend de l'Etat, il n'en faut pas beaucoup plus à certains pour soupçonner que le gouvernement tente de baillonner ainsi la presse», a-t-il conclu. Aujourd'hui, le paysage médiatique mauritanien est un véritable désert. Car depuis le mois d'octobre, la plupart des chaînes de télévision privées n'émettent plus, n'ayant pu s'acquitter de leur redevance.

RFI

Libye/Présidentielle et législatives

Plus de 2 millions d'électeurs déjà inscrits

La Commission supérieure des élections de Libye a annoncé que plus de deux millions d'électeurs étaient déjà inscrits pour les prochaines élections présidentielles et législatives prévues avant le 30 septembre prochain. «Le registre du système des inscriptions électorales a atteint un record de 2 005 814 électeurs vendredi à 22h (20h GMT)», a-t-elle précisé dans un communiqué. Selon celui-ci, le taux d'inscription des femmes progresse au même rythme que celui observé la semaine dernière, les femmes représentant 41% du total des électeurs inscrits. «Les inscriptions continueront jusqu'au 6 février. La Commission ouvrira le système des inscriptions à l'étranger le 1^{er} février sous forme d'inscription électronique en ligne», a ajouté le communiqué.

L'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a proposé en septembre dernier une feuille de route en vue de mettre un terme à la crise politique dans le pays. Elle comprend les modifications de l'accord politique de 2015 parrainé par l'ONU et appelle à la tenue d'élections présidentielle et législatives d'ici la fin 2018.

Le Croissant-Rouge enterre 31 corps non identifiés à Benghazi

Trente et un corps non identifiés ont été enterrés à Benghazi, a annoncé le Croissant-Rouge libyen. «En présence des autorités locales, l'équipe d'urgence du Croissant-Rouge libyen à Benghazi a enterré 31 corps

non identifiés qui se trouvaient dans la morgue de l'hôpital de Benghazi», a déclaré le Croissant-Rouge sur son compte Facebook officiel. Le Croissant-Rouge a indiqué que l'enterrement a été effectué après que les échantillons d'ADN des corps avaient été prélevés par les officiels judiciaires. L'hôpital de Benghazi a précédemment fait appel pour accélérer l'enterrement des corps non identifiés qui étaient dans la morgue depuis plusieurs mois. On ne sait toujours pas si ces corps appartiennent à des civils ou à des terroristes tués lors des combats entre l'armée basée dans l'est et les groupes terroristes à Benghazi au cours des dernières années.

R. M.



Accord sur le nucléaire

L'Iran refuse toute modification de l'accord

■ L'Iran a réaffirmé son refus de toute modification de l'accord nucléaire conclu avec les grandes puissances, en réaction à l'ultimatum du président américain, Donald Trump, qui a exigé un durcissement des conditions de cet accord.

Par Rosa C.

La Russie, alliée de Téhéran, a estimé qu'en sortant de cet accord historique conclu en 2015 à Vienne entre le groupe 5+1 (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie) et l'Iran, Washington ferait un «très mauvais calcul». La France a pour sa part rappelé le «nécessaire respect par toutes les parties» de l'accord nucléaire, après l'appel lancé par le président américain aux Européens afin qu'ils l'aident à durcir les termes de ce pacte s'ils veulent éviter un retrait pur et simple de Washington. M. Trump avait confirmé vendredi la suspension des sanctions économiques contre l'Iran, levées dans le cadre de l'accord, mais la Maison-Blanche a prévenu qu'il s'agit «de la dernière suspension qu'il allait signer». «La République islamique d'Iran (...) ne prendra aucune mesure au-delà de ses engagements dans le cadre de l'accord nucléaire», a affirmé dans un communiqué le ministère iranien des Affaires étrangères, répétant que Téhéran refusait de «renégocier» cet accord. Elle «n'acceptera

aucune modification de cet accord, ni aujourd'hui ni dans l'avenir, et ne permettra pas de lier l'accord nucléaire à d'autres questions», a-t-il ajouté. Le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, avait accusé vendredi M. Trump de chercher «désespérément» à saboter l'accord nucléaire, qui prévoit une levée progressive et conditionnelle des sanctions internationales imposées à l'Iran en échange de la garantie que Téhéran ne se dotera pas de l'arme atomique. «C'est la dernière chance», a lancé Donald Trump dans un communiqué, exigeant un «accord» avec les Européens pour «remédier aux terribles lacunes» du texte, dont il est un grand pourfendeur alors que tous les autres signataires le défendent mordicus. «En l'absence d'un tel accord avec les Européens, les Etats-Unis réimposeront les sanctions liées au nucléaire iranien et se retireront immédiatement du pacte conclu en 2015», a-t-il prévenu.

L'ultimatum américain laisse 120 jours, jusqu'à la prochaine échéance de suspension des sanctions, pour trouver une entente avec les Européens sur

«un accord de suivi» visant à durcir les conditions du texte initial, a expliqué un haut responsable de l'administration américaine. Donald Trump juge que l'accord conclu par l'administration de son prédécesseur démocrate Barack Obama a notamment mené la communauté internationale à fermer les yeux sur l'action «déstabilisatrice» de l'Iran au Moyen-Orient. Dans les rues de Téhéran, des Iraniens ne cachaient pas leur lassitude des pressions constantes des Etats-Unis. «Cela ne fait aucune différence. Cela fait 40 ans qu'on vit sous les sanctions américaines», a déclaré à l'AFP Farshad Alyan, un étudiant en droit de 26 ans. En 2015, «quand le JCPOA (nom officiel de l'accord, ndr) a été signé, nous étions plein d'espoir. Nous n'en avons plus du tout aujourd'hui», a-t-il ajouté. Le ministère iranien des Affaires étrangères a accusé le président américain de «poursuivre ses actions hostiles contre le peuple iranien comme il le fait depuis un an». Il a en outre dénoncé les nouvelles sanctions américaines contre des ressortissants iraniens. Le ministère prévient notamment que l'Iran répondra par une «action sérieuse» à la décision de l'administration américaine d'ajouter le nom de l'ayatollah Sadegh Larjani, chef de l'autorité judiciaire de l'Iran, sur



Ph. A. D. R.

la liste de ces sanctions ciblées – non liées au programme nucléaire – adoptées vendredi par le Trésor américain. Réunis jeudi à Bruxelles, les Européens avaient de nouveau fait bloc autour de l'accord de Vienne, rappelant que l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) confirme régulièrement son respect par Téhéran. Samedi lors d'une conversation téléphonique, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, dont le pays considère l'Iran comme une menace régionale, a exhorté le président français Emmanuel Macron à «revoir» l'accord. Lors de cet entretien, M. Macron «a rappelé l'importance de préserver l'accord nucléaire iranien, et le nécessaire respect par toutes

les parties de leurs engagements dans le cadre de cet accord», a indiqué l'Elysée dans un communiqué.

La Russie aussi voit d'un mauvais œil une remise en cause de l'accord

«Nous arrivons peu à peu à la conclusion qu'une décision interne a déjà été prise par les Etats Unis de sortir (de l'accord) ou qu'ils sont proches de la prendre», a déclaré samedi le ministre adjoint des Affaires étrangères russes, Sergei Ryabkov, à l'agence Interfax. «Cela pourrait être (...) un très mauvais calcul», a ajouté le diplomate. R. C.



Points chauds

Attention

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le gouvernement israélien a la semaine dernière annoncé de nouvelles constructions de colonies dans les Territoires palestiniens, violant par là même des dizaines de résolutions onusiennes, les autorités israéliennes prennent leurs propres lois très au sérieux et n'hésitent pas à les exagérer pour maintenir des dizaines de milliers de Palestiniens, sans procès, dans leurs prisons. Aujourd'hui, c'est l'emprisonnement de deux Palestiniens mineurs qui inquiète l'Union européenne. Notamment celui d'une adolescente arrêtée après la diffusion d'une vidéo devenue virale où elle apparaît frappant des soldats israéliens. Les missions de l'UE à Jérusalem et Ramallah ont exprimé leur «vive inquiétude sur les circonstances des arrestations récentes de deux Palestiniens mineurs, Ahd Tamimi et Fawzi Mohammed al-Juneidi», selon un communiqué. Le 1^{er} janvier, un tribunal militaire israélien a requis douze chefs d'inculpation contre Ahd Tamimi, 16 ans, notamment pour «avoir agressé des forces de sécurité» dans son village en Cisjordanie occupée. La jeune fille, qui est devenue pour les Palestiniens une icône de la lutte contre l'occupation israélienne en se faisant connaître dans des confrontations avec l'armée, est passible de plusieurs années de prison si elle est reconnue coupable. Sa mère et sa cousine, qui ont également pris part à l'incident du 15 décembre filmé avec un téléphone portable, ont elles aussi été inculpées. L'UE s'est par ailleurs dite «profondément préoccupée par la mort sous les balles des forces de sécurité israéliennes d'un autre mineur palestinien», Moussab Firas Tamimi, 17 ans, un parent éloigné d'Ahd. Il a été tué le 3 janvier lors d'affrontements avec l'armée israélienne dans le village de Deir Neizam, au nord de Ramallah. «Les missions de l'UE à Jérusalem et Ramallah rappellent l'importance de respecter et de protéger le droit des enfants, en particulier au cours de leur arrestation, leur détention et des procédures judiciaires», selon le communiqué. L'UE a appelé les autorités israéliennes à répondre de façon «proportionnelle» aux manifestations, et à mener des enquêtes après les décès, surtout s'il s'agit de mineurs. Mais il est fort peu probable qu'Israël réponde à ces préoccupations, au vu des dizaines de milliers de prisonniers palestiniens qui peuplent les prisons israéliennes, et que l'Etat hébreu laisse enfermer sans aucune forme de procès. Et si Tel-Aviv décide de faire un geste en faveur de Ahd Tamimi du fait de sa notoriété, il est certain que les autres Palestiniens enfermés ne bénéficieront, eux, d'aucune clémence, ni même de la moindre attention. F. M.

Turquie-Union européenne

L'heure du «plan B» ?

Après des années de négociations tourmentées, la Turquie et l'Union européenne entrent dans une phase de recentrage des relations sur une coopération renforcée dans certains domaines, plutôt qu'une adhésion à part entière d'Ankara, selon les analystes. Les relations entre la Turquie et l'UE ont atteint des profondeurs abyssales en 2017 : le processus d'adhésion est entré en hibernation et le président Recep Tayyip Erdogan a choqué en accusant des pays membres, dont l'Allemagne, d'avoir recours à des «pratiques nazies». Le chef de l'Etat turc a toutefois entamé la nouvelle année avec un état d'esprit différent, effectuant début janvier un déplacement très commenté à Paris, suivi d'une visite de son ministre des Affaires étrangères en Allemagne. En écho, des dirigeants européens ont lancé un appel au réalisme, le président français Emmanuel Macron déclarant devant son hôte turc, le 5 janvier, qu'il était temps de «sortir de l'hypocrisie» selon laquelle les négociations Ankara-UE pourraient progresser. «Des deux côtés, on comprend que le processus d'adhésion est mort, qu'il n'avancera pas de sitôt», explique à l'AFP Asli Aydintasbas, experte au Conseil européen des relations

internationales. «Il s'agit désormais d'un nouvel arrangement et d'une relation transactionnelle avec les Etats membres de l'Union européenne», poursuit-elle, ajoutant que cela impliquerait davantage de visites bilatérales et une importance accrue du commerce. «Ankara voit les choses ainsi et ne se fait pas d'illusions au sujet d'une revitalisation du processus d'adhésion», souligne M^{me} Aydintasbas. Le putsch manqué du 15 juillet 2016 en Turquie a marqué un tournant dans les relations entre Ankara et l'UE, le président Erdogan accusant les Européens de manquer de solidarité avec son pays, alors que Bruxelles s'alarmait de l'ampleur de la répression tous azimuts. De plus, M. Erdogan répète souvent que la Turquie est «fatiguée» d'attendre «dans l'anti-chambre» de l'UE. Ankara, qui a manifesté dès les années 1950 sa volonté de rejoindre la Communauté économique européenne (qui deviendra l'UE en 1993), a formellement entamé les négociations d'adhésion avec Bruxelles en octobre 2005. Mais les tractations se sont vite enlisées : sur les 35 chapitres thématiques que comportent les négociations, 16 ont été ouverts, le dernier en juin 2016. «Nous devons sortir d'une hypocrisie qui consiste à penser qu'une

progression naturelle vers l'ouverture de nouveaux chapitres est possible», a déclaré M. Macron début janvier. Pour Marc Pierini, chercheur à Carnegie Europe et ancien ambassadeur de l'UE en Turquie, Ankara ne répond plus aux critères nécessaires à l'avancée des négociations «en raison de ses propres choix», notamment sur la question de l'Etat de droit.

«Sur le fond, nous assistons à une rétrogradation de la relation : de deux alliés politiques à deux partenaires qui coopèrent sur un certain nombre de dossiers comme la lutte antiterroriste, le commerce et les réfugiés», observe-t-il. Les déclarations du président français signalent un «changement de paradigme» dans la relation entre Ankara et Bruxelles, résumé par une «coopération en vue de buts communs», abonde Sedat Ergin, chroniqueur au quotidien *Hürriyet*. Les observateurs citent régulièrement un assouplissement des visas et une mise à jour de l'accord d'union douanière comme une alternative à l'adhésion de la Turquie à l'UE. Mais le ministre turc des Affaires européennes, Omer Celik, a assuré samedi que la Turquie ne saurait accepter un «partenariat privilégié», qu'il a comparé à un «statut de seconde classe».



Azzedine Mihoubi à Tizi Ouzou

Le tourisme culturel «passe par la promotion de nos trésors inestimables»

■ Le ministre de la culture, Azzedine Mihoubi, a plaidé, avant-hier, en faveur du professionnalisme dans l'organisation des manifestations culturelles et s'est félicité de l'implication du privé dans le secteur de la culture pour un produit culturel de qualité. Il a souligné que l'heure est à une production culturelle qualitative pour mettre fin à ces spectacles même gratuits n'intéressant pas le public.

Par Hamid Messir

Le ministre, qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse depuis Tizi Ouzou en marge de la clôture de la semaine culturelle dédiée à la fête de Yennayer, a fait savoir que face à l'austérité financière qui affecte le pays, le secteur de la culture n'est pas épargné, d'où ces mesures limitatives des budgets alloués aux manifestations culturelles par la réduction de leur durée ou encore du nombre d'invités. Cela, de l'avis du ministre, a permis l'organisation d'événements culturels de bonne qualité avec des budgets réduits. Sur un autre chapitre lié au tourisme culturel, Azzedine Mihoubi a insisté sur l'implication des acteurs du domaine du tourisme, notamment les agences touristiques, pour promouvoir les trésors culturels inestimables que recèle l'Algérie. Il a fait état



d'un travail de coordination entre son département et celui du tourisme afin de réunir les responsables des sites culturels avec leurs homologues du tourisme pour travailler main dans la main

et parvenir à vendre le produit culturel national aux touristes, notamment ceux venant de l'étranger. A ce propos, il a reconnu que la promotion de nos potentialités culturelles dans

le domaine du tourisme est presque inexistante à tel point que de nombreux touristes étrangers sont agréablement surpris de découvrir les sites qu'abrite

l'Algérie. Le ministre s'est également exprimé sur la célébration officielle de Yennayer, disant que la démarche de le consacrer fête nationale est identique à celle d'un architecte pour avoir opéré par étape et construit sur des bases solides et saines l'Algérie en réussissant à réconcilier les Algériens entre eux, puis le peuple Algérien avec son identité millénaire en consacrant tamazight langue nationale et officielle d'abord et Yennayer en tant que journée nationale. A noter que le ministre de la Culture a eu à visiter tous les stands d'exposition abrités par le hall et la cour de la maison de la culture Mouloud-Mammeri durant toute cette semaine culturelle placée sous le thème «Yennayer, un symbole et une histoire plusieurs fois millénaire».

H. M.

Célébration de Yennayer à Biskra

Des poèmes en tamazight suscitent l'admiration du public

La déclamation de poèmes en tamazight, en marge d'une rencontre culturelle organisée samedi par l'association «El Hayet» à la maison de la culture «Ahmed-Réda-Houhou», dans le cadre des festivités célébrant le nouvel an amazigh 2968, ont suscité l'admiration du public de la capitale des Ziban.

Les poèmes ont abordé de nombreux aspects liés à la vie sociale et économique de la communauté amazighe, chantant les éloges de Yennayer et vantant les valeurs et l'amour de la patrie, la nécessité de le défendre à travers les siècles.

D'autres poèmes étaient d'ordre sentimental.

«La vie de l'homme humble acceptant de coexister avec les autres» a constitué le thème de l'ode du poète Hayouni Djalloul, issu de la commune de Mazria, intitulé «Li Dha hrour» (Je suis libre en tamazight), à travers lequel il décrit la vie de l'amazigh qui se raccroche à sa religion l'Islam tout en étant jaloux pour sa patrie et sa langue, abordant les gens de tous bords avec fierté.

De son côté, le poète Smail Aggoune de Khenchela a abordé dans son poème «Yenar» des

épépoèmes des Amazighs à travers les siècles, à commencer par la gloire qu'a connue le roi berbère «Chechnaq» qui a détrôné un pharaon d'Egypte il y a 2968 ans.

Pour célébrer la nouvelle année, le poète Yassine Salam, connu sous le nom de «Falco Aurès», a déclamé un poème intitulé «Yennayer», dans lequel il décrit les coutumes et les traditions amazighes, leur valeur auprès de la population et leurs aspirations pour l'avenir, tout comme il a insisté dans son poème sur l'importance de ne pas négliger tout ce qui symboli-

se l'identité nationale.

Pour sa part, le chef de département des langues et de la culture amazighe de l'université Batna 1, Djamel Nahali, a expliqué dans une intervention intitulée «Amazighité et défis» que la promotion de la langue amazighe nécessite «une attention particulière dans son enseignement, tout en cherchant à collecter le patrimoine culturel et à associer les énergies». Il a également fait état de la nécessité d'assigner la mission de promouvoir la langue amazighe à des spécialistes.

F. H.

Semaine culturelle amazighe à Tébessa

Le patrimoine amazigh mis en valeur

Les participants aux festivités de la semaine culturelle amazighe ont affirmé, samedi à Tébessa, que la préservation du patrimoine culturel amazigh est «la responsabilité de tous».

De nombreuses artisanes participant à cette manifestation culturelle ont valorisé l'organisation de cet événement qui vise, ont-elles souligné, «à promouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel amazigh de l'antique Theveste», insistant sur l'importance de ce genre de rencontre dans la promotion de l'histoire et la culture amazighe.

Pour Chourouk Guenez, présidente du bureau local du

Syndicat des artisans algériens, la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'intégrer Yennayer dans le calendrier des fêtes officielles, contribuera à renforcer l'identité nationale et à promouvoir la culture amazighe avec toutes ses richesses et sa diversité dans les différentes régions du pays. La présidente de l'Association locale des activités féminines, Dalila Kharenan, a précisé à la presse que les artisanes de la wilaya de Tébessa «veillent sur la promotion du patrimoine culturel amazigh local» et ce, a-t-elle soutenu, à travers leurs «efforts bienveillants

dans ce domaine qui reflètent leur grand attachement à une richesse infinie des produits artisanaux traditionnels locaux».

Elle a ajouté que les artisanes, en particulier dans les zones rurales, cultivent toujours la passion de perpétuer l'art du tissage et se distinguent dans la confection des habits traditionnels, le burnous, la kachabia et la melhfa notamment. Elles œuvrent à perpétuer les tapis tebossi ancien, en utilisant des symboles et formes géométriques inspirées de la nature de la région et la culture amazighe, a ajouté M^{me} Kharenan.

Des spécialistes dans l'art

culinaire local ont appelé, de leur côté, à mettre en valeur un savoir-faire ancestral de la région et œuvrer à dispenser le volet culinaire comme formation au niveau des centres de la formation et de l'enseignement professionnels spécialisés. En outre, le poète amazigh, Adel Soltani, originaire de la commune de Bir El-Ater, a évoqué la nécessité de préserver la tradition orale amazighe locale, dont les chansons du folklore populaire, les histoires, les romans et la poésie et d'encourager la jeune génération à puiser dans ce patrimoine et le perpétuer.

L. B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Sofitel (El Hamma)

Jusqu'au 6 février :

Une exposition photographique nommée «Alger, ville de tous les contrastes» est organisée depuis le 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 6 février prochain tout en reprenant les travaux de la photographe Yasmin Lallel. L'exposition s'intéresse, comme son nom l'indique, aux différents aspects de la capitale, au travers de photographies capturant la vie quotidienne d'une ville aux multiples facettes.

Salle des Actes de l'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa-Boukhalifa, Alger)

Jusqu'au 25 janvier :

A l'occasion du 80^e anniversaire du Guernica de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger organisent une exposition intitulée «Dialogue hispano-algérien sur le Guernica».

Maison de la culture de Médéa

Mardi 16 janvier à 18h :

Spectacle d'une troupe hongroise.

Opéra d'Alger Boualem-Bessayah

Mercredi 17 janvier à 18h :

Spectacle d'une troupe hongroise.

Vendredi 19 janvier à 19h :

L'ambassade d'Espagne, l'Institut Cervantès, l'Institut français et l'Institut culturel italien d'Alger, en collaboration avec le ministère de la Culture algérien et l'association Ecume, organisent le concert «Figures sonores» avec Dúo Icarus.



Coup-franc direct

Ces joueurs cupides !

Par Mahfoud M.

Profitant des avantages que leur offre le football professionnel ces dernières années, les joueurs algériens se sont transformés en véritables chasseurs de prime. Plus rien ne les intéresse, ni l'intérêt du club dont ils portent les couleurs, ni le projet sportif ou le souhait de transcender leur carrière professionnelle. Seul l'argent les intéresse et les motive. Ils oublient même leur rendement sur le terrain. Cela s'est vérifié à la JSK avec la décision du nouveau joueur Ziri Hammar de résilier son contrat alors qu'il venait juste de signer lors du mercato hivernal ou alors cette demande de l'ancien kabyle Belkalem, exigeant 300 millions/mois et six mois d'avance. Comment peut-on exiger cette somme de son club formateur et qui est de surcroît dans une passe difficile et a besoin plutôt d'aide. Il est vrai qu'il est du droit de chaque joueur d'espérer améliorer sa situation sociale mais il devrait aussi penser à jouer véritablement au football et se donner à fond sur le terrain. Si les joueurs continuent à penser plus à l'argent, cela devrait emmener les clubs à revoir les salaires qui ne reflètent nullement la réalité du terrain.

M. M.

Handball/CAN-2018 (messieurs)

Benmenni tire la sonnette d'alarme

LE CAPITAINE de l'équipe nationale de handball, le gardien de but Abdellah Benmenni, a jeté un pavé dans la marre samedi en estimant que le Sept national avait «touché le fond en matière de prise en charge», à quatre jours du coup d'envoi de la 23^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon (17 - 27 janvier). «Nous n'avons pas bénéficié d'une préparation à la hauteur pour ce tournoi. Nous avons touché le fond en matière de prise en charge, nous avons été lésés, livrés à nous-mêmes et abandonnés. L'équipe nationale est restée inactive depuis plusieurs mois, ce que je qualifie d'inadmissible», a affirmé le sociétaire du GS Pétroliers lors du forum organisé par l'Organisation nationale des journalistes sportifs (ONJSA) à la salle de conférences du stade 5-Juillet d'Alger. A la CAN-2018, l'Algérie évoluera dans le groupe A en compagnie du Gabon, de la Tunisie (vice-championne d'Afrique), du Congo et du Cameroun, alors que le groupe B est composé de l'Egypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, du Nigeria et de l'Angola. Les trois premiers de la CAN se qualifieront pour le Mondial-2019 prévu en Allemagne et au Danemark. Les Verts entameront le tournoi le mercredi 17 janvier face au Cameroun (11h00 locales et algériennes). «Nous allons jouer dans un pays subsaharien dans des conditions très difficiles. La préparation a été insuffisante, l'essentiel est que le groupe soit pré-

sent sur le plan mental et physique le jour J. Nous avons une histoire à défendre qui ne nous permet pas de fauter, je ne peux pas dire que nous sommes prêts à 100% mais nous sommes motivés», a-t-il ajouté. Le portier des Verts est revenu sur le cas du joueur Abdelkader Rahim (Dunkerque/France), qui a préféré quitter la sélection en plein stage à Doha (Qatar). «J'étais surpris par sa décision comme tous les joueurs, il voulait jouer à sa manière, cela m'a paru bizarre comme argument. Se retirer à quelques jours du tournoi est difficile à admettre mais l'équipe ne s'arrête pas à Rahim, ses raisons ne m'ont pas convaincu». Et d'enchaîner à propos des primes : «On ne nous a rien promis en cas de qualification pour le Mondial. C'est un problème récurrent qui revient à chaque veille de tournoi. On n'a jamais demandé quoi que ce soit sauf travailler dans de bonnes conditions, même si l'aspect financier est important d'autant que la plupart d'entre nous sont des pères de familles». De son côté, Messaoud Berkous (GS Pétroliers), également présent à ce forum, a qualifié de «difficile» la mission des siens au Gabon. «Personnellement, je m'apprête à disputer le tournoi le plus difficile de ma carrière, notamment en raison d'une préparation déficiente. Notre objectif primordial est de terminer sur le podium pour arracher notre qualification au Mondial même si d'aucuns sont pessimistes sur nos chances», a-t-il conclu.

CHAN-2018 (1^{re} journée)

Abid Charef pour arbitrer Zambie-Ouganda

L'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef dirigera la rencontre Zambie-Ouganda prévue dimanche à 19h30 au stade de Marrakech (Maroc), pour le compte de la première journée du championnat d'Afrique des Nations CHAN-2018 (13 janvier-4 février), groupe B, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) samedi. Le directeur de jeu algérien sera assisté de son compatriote Mokrane Gourari et Seydou

Tiama (Burkina Faso). L'autre rencontre du groupe B entre la Côte d'Ivoire et la Namibie, également domiciliée à Marrakech, est confiée à l'arbitre marocain Noureddine El-Jaafari assisté de son compatriote Lahcen Azgaou et le Libyen Attia Amsaad. Trois arbitres algériens ont été retenus pour la Confédération africaine de football pour officier au CHAN-2018, en l'occurrence le directeur de jeu Ghorbal Mustapha, l'arbitre-assistant Mokrane

Gourari et Mehdi Abid Charef (assistant vidéo). Seize équipes scindées en quatre groupes de quatre prendront part au CHAN-2018 dans quatre villes marocaines: Casablanca, Tanger, Agadir et Marrakech. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale. L'Algérie sera absente de cette compétition après son élimination par la Libye (1-2, 1-1).

Coupe d'Algérie 2018 (16^{es} de finale)

L'USMH rejoint le PAC et l'OM

■ L'USM El Harrach a quitté la Coupe d'Algérie au stade des 16^{es} de finale, après sa défaite (1-0) chez l'US Biskra, rejoignant ainsi le Paradou AC et l'Olympique de Médéa éliminés la veille, au moment où l'USM Bel-Abbès, le MC Alger, le MC Oran, l'USM Blida et la JS Kabylie se sont qualifiés pour les huitièmes.

Par Mahfoud M.

Secoués par une importante crise depuis l'entame de la saison, aussi bien sur le plan administratif que financier, les Harrachis se sont inclinés à Biskra sur un but unique signé Anani (41'), dans une confrontation entre deux clubs mal en point en championnat. A l'inverse, l'USM Bel-Abbès, le MC Alger et le MC Oran, ont mieux voyagé, validant leur qualification en déplacement en battant respectivement le CRB Kais (2-0), l'Amel Boussaâda (1-0) et le NRB Teleghma (1-0). Zouari et Bouguelmoua ont marqué pour l'USMBA, respectivement aux 13' et 40', alors que Nekkache (71') et Toumi (72') ont offert la victoire au MCA et au MCO. A Blida, l'USMB locale a montré un bien meilleur visage qu'en championnat, dont elle est l'actuelle lanterne rouge, en dominant assez facilement un ténor de la Ligue 2 Mobilis, l'ASM Oran, sur le score de deux buts à zéro. C'est l'ex-USmiste Samy Frioui qui a ouvert le score pour les Vert et Blanc à la 13^e minute, avant que Belhadj n'anéantisse définitivement les espoirs Asémistes, en doublant la mise à la 90'+4. De son côté, la JS Kabylie a eu la tâche relativement facile face au RCB Oued R'hiou, qu'elle a dominé (2-0), grâce à Benyoucef (7') et Benaldjia (43'), gagnant ainsi le droit de poursuivre son aventure dans l'épreuve populaire. Vendredi, c'était essentiellement la journée des petits poucets, particulièrement le MC El Bayadh et l'IRB Belkheir, deux petites formations de Régionale 1, qui avaient créé la surprise, en éliminant deux ténors de la Ligue 1 Mobilis de football, respectivement le Paradou AC et l'Olympique de Médéa. Le MC El Bayadh et l'IRB Belkheir avaient commencé par bien résister à leurs adversaires, les menant d'abord aux prolongations, puis



Les Harrachis sortent sans gloire

aux tirs au but, où ils ont fini par arracher des qualifications historiques. Le Paradou avait pensé avoir fait le plus dur en ouvrant le score par Benayad (113'), mais c'était sans compter sur la détermination du MCEB, qui s'est transcendé devant ses supporters, arrachant une égalisation inespérée à l'ultime minute des prolongations, grâce à Toulal, sur penalty à la 120'. Sur sa lancée, le MCEB a séduit pendant la séance de tirs au but, surclassant le club de Kheireddine Zetchi (4-3), alors que l'Olympique de Médéa a été tenu en échec (0-0), même après prolongations, avant d'échouer aux tirs au but face à l'IRB Belkheir (7-6). Les autres matchs, quant à eux, ont connu des issues plus ou moins logiques, puisque l'avantage a tourné en faveur des favoris, comme ce fut le cas pour le DRB Tadjenanet, qui a dominé le MC Saïda (2-1). Même cas de figure au stade du 20-Août 1955,

où le CR Belouizdad a assez facilement dominé le cendrillon CSSW Illizi (2-0), au moment où l'AS Ain M'liia a dû recourir à la séance de tirs au but pour se défaire du IB Lakhadaria (3-0), alors que le match s'était soldé par un nul vierge (0-0). Pour sa part, le MO Béjaïa a réussi à faire la différence pendant les prolongations (2-1), alors que son adversaire, le MB Hassasna, venait tout juste d'être réduit à dix. De son côté, le CR Zaouia s'est contenté du service minimum face au NC Magra, qu'il a dominé (1-0), exactement comme l'avait fait le CRB Dar El Beïda jeudi, en ouverture de ces 16^{es} de finale de la coupe d'Algérie, où il avait surclassé l'ES Besbes (1-0). Les matchs restants ont été étalés sur deux journées : lundi et mardi, avec à l'affiche les chocs JS Saoura - ES Sétif et USM Alger - CS Constantine, entre clubs de Ligue 1 Mobilis.

M. M.

Les clubs qualifiés en 8^{es} de finale :

Ligue 1 Mobilis (x10):

- DRB Tadjenanet
- CR Belouizdad
- MC Alger
- US Biskra
- USM Blida
- MC Oran
- USM Bel-Abbès
- JS Kabylie
- JS Saoura ou ES Sétif
- USM Alger ou CS Constantine

Ligue 2 Mobilis (x2):

- AS Ain M'liia
- MO Béjaïa

Division Nationale Amateur (x1):

- CRB Dar El Beïda

Division Régionale 1 (x3):

- MC El Bayadh
- IRB Belkheir
- CR Zaouia.

Derniers matchs des 1/16^{es} de finale

Lundi, 15 janvier :

A Béchar : JS Saoura - ES Sétif (17h00)

Mardi, 16 janvier :

A Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - CS Constantine (16h00)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

Décès d'un homme par asphyxie au monoxyde de carbone

UNE PERSONNE est décédée, avant-hier, par asphyxie au monoxyde de carbone au village Aït Aïcha dans la commune d'Idjeur, a indiqué hier la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou dans un communiqué. Les éléments de la Protection civile de l'unité de Bouzguene sont intervenus pour l'évacuation d'une personne décédée trouvée dans une

chambre allongée sur un lit asphyxiée au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à gaz naturel dans la matinée du samedi peu après 10heures, a précisé la même source.

Le corps de la victime, un homme de 65ans, a été déposé à la morgue de l'hôpital d'Azazga.

Hamid M.

Beni Ouenif

Saisie de trois quintaux de kif traité



QUATORZE casemates et 11 tranchées pour terroristes ont été découvertes et détruites, samedi à Aïn Defla, par un détachement de l'Armée nationale populaire, tandis qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté par un autre détachement de l'ANP à El Oued, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratissage à Aïn Defla, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 13 janvier 2018, quatorze casemates et onze tranchées pour terroristes, tandis qu'un autre détachement a arrêté, à El Oued, un élément de soutien aux groupes terro-

ristes», note la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi, ce matin du 14 janvier 2018 à Béni Ouenif, wilaya de Bêchar, une importante quantité de kif traité s'élevant à 305 kg, tandis que d'autres détachements ont intercepté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, sept contrebandiers, 2,52 tonnes de denrées alimentaires et divers outils d'orpillage». Par ailleurs, un détachement de l'ANP «a saisi, à Biskra (4° RM), 2 835 paquets de tabacs, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté deux contrebandiers et 1 864 unités de différentes boissons à Tlemcen», ajoute le communiqué. Fatah B.

Béchar

Ouverture prochaine d'un village touristique

UN VILLAGE touristique de seize appartements totalisant une capacité d'accueil de plus de 200 lits, sera ouvert en mars prochain aux touristes à Touzdid, une localité qui relève de la commune d'Igli (160 km au sud de Béchar), a-t-on appris dimanche d'un responsable de ce projet. Cette nouvelle structure touristique en phase d'équipement, un ancien village agricole inachevé, a nécessité un investissement de plus de 16 millions de dinars dégagé par l'Office national algérien du tourisme (ONAT) pour son aménagement et adaptation aux besoins des activités de tourisme et d'hôtellerie, a précisé Abdou Ahcen. Outre la consolidation des capacités d'accueil dans la wilaya de Béchar, ce village touristique,

implanté sur une superficie de 4 500 m2 et qui est situé dans une zone à hautes valeurs naturelles, touristiques et archéologiques, constituera un renforcement du secteur dans cette région située à mi-chemin entre plusieurs autres sites et localités touristiques, à l'exemple de Taghit et de Béni-Abbès, a-t-il signalé. Un village similaire est aussi en réalisation à Taghit (97 km au sud de Béchar) et sera ouvert dans le courant de cette année. Il apportera une dynamique aux activités touristiques et d'artisanat dans cette localité qui connaît, en cette période touristique au Sahara, un grand engouement des touristes nationaux et étrangers, a ajouté la même source. Ghani Y.

La dépendance de l'économie Algérienne aux hydrocarbures



Djalou@hotmail.com

Aéroport de Constantine

Près de 3 200 comprimés psychotropes saisis chez une passagère

■ Une quantité de 3 118 comprimés psychotropes a été saisie à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine, a-t-on appris, dimanche, auprès de responsables des Douanes.

Par May T.

La prise a eu lieu samedi soir lors du traitement des passagers, a-t-on précisé de même source, ajoutant que la marchandise prohibée avait été découverte dans les bagages d'une passagère en provenance de Lyon (France). Le lot de psychotropes a été soigneusement dissimulé dans les bagages de la mise en cause, une Algérienne de 25 ans originaire de la wilaya de Sétif, selon les précisions

fournies par la même source. Une enquête a été diligentée par les services de sécurité compétents pour déterminer l'étendu de ce trafic, quatrième du genre détecté à l'aéroport de Constantine depuis début 2018, a-t-on fait savoir. Depuis le début de l'année en cours, les services des Douanes activant à l'aéroport Mohamed-Boudiaf de Constantine ont saisi près de 4 400 comprimés, classés hallucinogènes dans le cadre de 4 opérations auprès de passagers

en provenance de la France, (plus de 200 comprimés psychotropes chez une femme âgée de 62 ans en provenance de Nice (France) et près de 400 comprimés psychotropes saisis dans les bagages d'un homme âgé de 42 ans en provenance de Mulhouse (France) et 600 comprimés psychotropes découverts dans les bagages d'un voyageur de 39 ans en provenance de Lyon), a-t-on rappelé.

M. T.

54 cas enregistrés

Mystérieuse maladie de la peau à In-Amenas

Au moins 54 cas d'une maladie dermatologique, probablement la rougeole, ont été enregistrés auprès de différentes catégories d'âge (moins d'un an à 44 ans), à In-Amenas (wilaya d'Illizi), a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la santé et de la population. Ces cas ont été admis en fin de semaine dernière au niveau de l'établissement public hospitalier EPH-In Amenas, où a été mise en place une équipe médicale composée de praticiens, du chef de service de la prévention à l'EPH-Illizi et d'un dermatologue, à l'effet de dia-

gnostiquer cette maladie, a affirmé la chef de service de la prévention à la DSP, le D' Nacera Ahmim. Les services de santé ont avancé, après analyses préliminaires de cette pathologie, la probabilité d'une manifestation de la rougeole, dont des prélèvements sur les malades ont été transférés à l'Institut Pasteur d'Alger pour confirmer la nature de cette maladie, a-t-elle expliqué. Par souci d'éviter la propagation de cette pathologie, une réunion de coordination a été tenue avec les praticiens de l'Établissement public de santé de proximité d'In-Amenas en vue

de les imprégner des méthodes scientifiques et médicales afin d'éviter qu'elle ne se propage aux autres quartiers, selon la même source. Une large campagne de vaccination a été également lancée et cible les citoyens, tous âges confondus, des quartiers affectés. La chef de service de la prévention à la DSP d'Illizi a saisi l'opportunité pour appeler les parents à respecter le programme national de vaccination et le calendrier des vaccinations, notamment pour les femmes enceintes.

Daili Y.